

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 20/01/2015	Dossier complet le 23/01/2015	N° d'enregistrement 2015-0033

1. Intitulé du projet

Projet d'implantation d'un bâtiment à usage d'entrepôt de produits alimentaires frais sur la ZAC de la Gare d'Eau, commune de Carvin (62 220).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.	Construction sur la commune de Carvin d'un entrepôt qui présentera une SHON supérieure à 10 000 m ² mais inférieure à 40 000 m ² . (SHON totale du projet = 21 819 m ²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la réalisation d'un site logistique à usage de stockage frigorifique à température positive (-0°C jusqu'à +10°C) d'une SHON totale de 21 819 m². Il comprend un entrepôt divisé en quatre cellules de stockage sous température dirigée, des bureaux administratifs et locaux sociaux, des locaux techniques (sprinkler, électricité et production froid, une cuve sprinkler, deux locaux de charge pour la recharge des batteries des chariots de manutention et un poste de garde. Le bâtiment est destiné à un usage de stockage, de préparation de commande et d'expédition de produits frais. Le site disposera également d'une aire de stationnement de véhicules poids lourds (9 places + 5 places), d'un parking véhicules légers (162 places), et d'un abri pour 2 roues. Les flux de véhicules sont dissociés et les cheminements piétons protégés. Le système de production de froid n'utilisera pas de fluide fluoré qui contribue à l'augmentation de l'effet de serre. Le rendement de l'installation sera élevé de sorte à limiter au maximum la consommation énergétique nécessaire à la production du froid.

4.2 Objectifs du projet

Cet entrepôt est destiné à accueillir une activité logistique dédiée à des produits alimentaires frais. Il permettra l'approvisionnement de points de vente situés dans la région Nord-Pas de Calais

Le site est prévu pour accueillir 210 salariés (50 personnes dans la partie administrative et 160 personnes en exploitation).

Il est prévu pour cet établissement un classement environnemental suivant le référentiel NF bâtiments tertiaires - démarche HQE avec deux étoiles au classement AFILOG.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'entrepôt sera constitué d'une charpente en béton armé. La toiture sera constituée d'un bac acier avec isolation type laine de roche et étanchéité multicouche. Les façades extérieures seront constituées de panneaux sandwich polyuréthane.

Le chantier consistera en un assemblage d'éléments préfabriqués. Aucun élément constituant l'entrepôt ne sera fabriqué sur place.

En phase chantier des mesures seront prises pour limiter la pollution de l'eau et du sol. Les installations de chantier seront aménagées de façon à éviter tout risque de ruissellement et d'infiltration vers le milieu naturel.

- Etiquetage réglementaire des cuves, des fûts, des bidons et des pots,
- Identification des produits potentiellement polluants,
- Tenue à jour des FDS et respect des prescriptions indiquées sur ces fiches,
- Aires étanches pour l'entretien des engins de chantier et le nettoyage des outils,
- Interdiction de rejets polluants dans les réseaux d'assainissement,
- Traitement des éventuels effluents d'origine humaine (baraque de chantier),
- Récupération et évacuation des déchets dangereux liquides tels que les huiles de vidange ou la laitance des ciments,
- Les zones de stockage des produits seront protégées (zones étanches et interdiction de stockage sur terre végétale),
- Mise en place sur le chantier d'un kit de dépollution en cas de pollution accidentelle.

Afin de limiter les odeurs et la pollution atmosphérique : tout brûlage à l'air libre sera interdit sur le site.

Les mesures suivantes seront prises pour limiter l'impact sonore du chantier :

- Le chantier sera de type construction pré-industrialisé, réalisé majoritairement par l'assemblage d'éléments préfabriqués limitant l'usage d'engins destructif bruyants,
 - Les niveaux sonores (pression acoustique) des engins et outils utilisés sur le chantier seront inférieurs ou égaux à 80 dB(A) à 10 m de l'engin ou de l'outil,
- La gestion des déchets sera mise en place à travers un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED) propre au chantier.

Il est prévu que le chantier dure 11 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

D'une manière générale les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage des produits dans les différentes cellules sous température dirigée,
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par route.

Cet entrepôt est destiné à accueillir une activité logistique dédiée à des produits alimentaires frais.

Les cellules de l'établissement seront aménagées en zone de stockage et en zone de préparation. Des racks permettront le stockage des palettes en hauteur.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'établissement de la SCI GOODMAN CARVIN LOGISTICS (France) SCI objet du présent dossier est soumis à déclaration au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement en application du Code de l'Environnement pour les rubriques 1511, 1136 et 2925 de la nomenclature des ICPE.

Sa construction nécessite également un permis de construire dont la demande sera bientôt déposée en mairie de Carvin.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur
Surface du terrain		74 973 m ²
Emprise au sol du bâtiment		21 087 m ²
Voiries		30 732 m ²
Espaces verts		23 154 m ²
Les dimensions du bâtiment seront :	- longueur :	264 m
	- largeur :	81 m
	- hauteur à l'acrotère:	12,75 m
Nombre de places de stationnement VL		162 places
Nombre de places d'attente PL		9 + 5 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

ZAC de la Gare d'Eau
Rue Louis Joseph Gay-Lussac
62 220 CARVIN

Coordonnées géographiques¹

Long. 50 ° 28 ' 22 " 67

Lat. 2 ° 57 ' 39 " 75

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

X

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

X

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain à bâtir de la ZAC de la Gare d'Eau, anciennement à usage agricole.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CARVIN

POS approuvé le 31 mars 1993

Mis en révision le 3 juillet 2003

PLU arrêté le 1er juin 2006

PLU approuvé le 14 décembre 2006

Le terrain d'assiette de l'opération se situe en zone AU2 du PLU de Carvin (il s'agit d'une zone d'urbanisation future destinée à recevoir des activités).

Cahier des charges de cession de terrain de l'Aménageur.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches du site sont : la ZNIEFF de type 1 "Etang et bois de l'Eponoy (n°310013321) située à 1 000 mètres au Nord-est du site, la ZNIEFF de type 1 "Marais et terri de Oignies (n°310030045) située à 1 300 mètres à l'Est du site.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les deux sites NATURA 2000 les plus proches sont : la ZPS FR3112002 "Les Cinq Tailles" située à 6 500 mètres à l'Est du site le SIC FR3100504 "Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe" situé à 6 300 mètres au Sud-est du site.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à 1 300 mètres à l'Est du périmètre de protection de la Cité Saint Paul classée au patrimoine mondial de l'UNESCO comme faisant partie du Bassin minier du Nord Pas de Calais

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera raccordé au réseau d'adduction d'eau potable de la commune de CARVIN. Il est également prévu de la récupération d'eau de pluie pour le refroidissement des condenseurs de production de froid. Il n'est pas prévu de prélèvement d'eau dans le milieu naturel.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Terrain à bâtir, actuellement libre de toute construction

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Sur le site, les nuisances sonores et les vibrations éventuelles auront pour origine les moteurs des véhicules lors de démarrage (poids lourds, véhicules légers et chariots élévateurs) ainsi que les condenseurs de refroidissement des groupes froids. Les autres sources éventuels seront contenu dans le bâtiment (avertisseurs de recul des chariots élévateurs, groupes froid, process - système de convoyeur et de stockage automatisé).

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Rejet des eaux usées de l'établissement dans la STEP de Carvin (rejet usage sanitaire estimé à 10,5 m3/j + 35 m3/j pour le refroidissement des condenseurs)

Rejet des eaux pluviales de l'établissement dans le réseau public avec un débit régulé à 2 l/s/ha. Les eaux pluviales de voirie seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant leur rejet dans les bassins d'orage de l'établissement. Ces bassins n'étant pas étanche, une part des eaux pluviales est susceptible de s'infiltrer dans le sol avant leur rejet.

L'activité de logistique produit essentiellement des déchets d'emballage et d'autres déchets banals qui seront triés, conditionnés, enlevés conformément à la législation en vigueur afin de favoriser leur valorisation. L'enlèvement de ces déchets sera réalisé par des sociétés spécialisées.

Déchets non dangereux : Les quantités produites seront relativement importantes. Une grande partie de ces déchets sera constituée par du papier, du carton et du bois qui seront valorisés. Des bacs de collecte sélectifs seront mis à la disposition du personnel travaillant dans les zones de stockage.

Les déchets non dangereux non valorisables seront assimilés à des ordures ménagères.

Déchets dangereux : Les déchets dangereux seront produits en petites quantités. Il s'agit des boues provenant du séparateur à hydrocarbures, des batteries usagées des chariots élévateurs et des huiles usées

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe sur le territoire de la commune de CARVIN sur d'anciennes friches agricoles, sur une zone aménagée et prévue pour accueillir une zone industrielle, la ZAC de la Gare d'Eau. Cette dernière se situe dans la continuité d'un ancien parc d'activité, le Parc d'activité du Château d'eau. L'environnement immédiat du site est donc composé de bâtiment à usage industriel.

Le site s'inscrit dans une zone fortement aménagée.

L'activité de stockage produit alimentaire frais prévue dans le projet objet de cette demande est soumise à Déclaration au titre des rubriques ICPE 1511, 1136 et 2925.

Le projet objet du présent document remplace un projet d'entrepôt sur le même site ayant été autorisé au titre d'un arrêté préfectoral en date du 22 mai 2014 et ayant déjà obtenu un Permis de construire N° PC 062.215.12.00023. Le précédent projet consistait à la création d'un site logistique sec de 37 463 m² soumis à une procédure de demande d'autorisation d'exploiter avec notamment les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662 et 2663 classées en Autorisation. Une étude d'impact a été réalisée pour ce terrain dans le cadre de ce projet. Ce projet avait fait l'objet d'un avis favorable de l'autorité environnementale en date du 22/08/2013. Le nouveau projet reprend des dispositions de protection de la nature similaire au précédent tout en ayant un niveau de risque moindre puisqu'il n'est soumis qu'à une simple déclaration ou (déclaration contrôlée) au titre des ICPE.

Compte tenu de l'activité envisagée sur le site (stockage de produits alimentaires frais), compte tenu de la nature du terrain (friche), compte tenu de son implantation dans une ZAC dont la vocation est l'accueil de bâtiments industriels, compte tenu de la distance importante entre le site et les sites naturels protégés (ZNIEFF, NATURA 2000) les plus proches, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une étude d'impact et demandons donc à en être dispensé.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à **PARIS**

le, **20 janvier 2015**

Signature

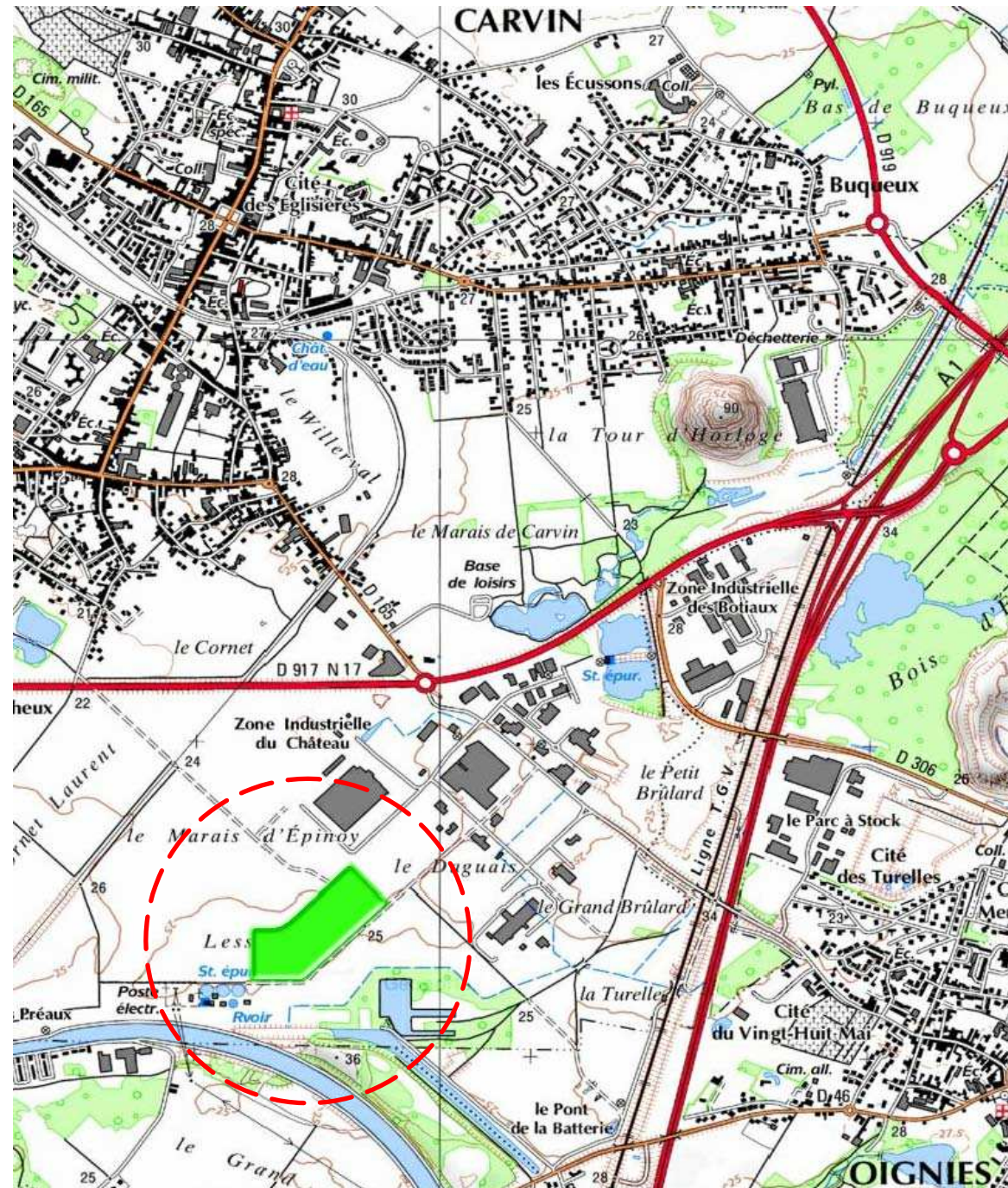


R. AKINDES

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT LOGISTIQUE
ZAC DE LA GARE D'EAU
Rue Louis-Joseph GAY-LUSSAC
62220 - CARVIN

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DE SITUATION



DEMANDEUR



INVESTISSEUR / DEVELOPEUR
GOODMAN (France)
62, rue Chaussée d'Antin - 75009 PARIS
T +33 (0)1 55 35 08 50 - F +33 (0)1 55 35 08 79

ARCHITECTE



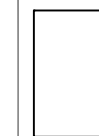
S.A.G.L.
GALLOIS - LANTEZ Architectes Associés
22 rue DELAMBRE - 75014 PARIS.
Tel. +33 (0)1 56 54 33 99
www.sagl.net

BET ICPE



SD ENVIRONNEMENT
19, av Léon GAMBETTA
92120 MONTRouGE
+33 (0)1 46 94 80 64

SPS



NOM
00 adresse
00000 NOM DE
COMMUNE LONG
+33 (0)1 00 00 00 00
+33 (0)1

B.C.



NOM
00 adresse
00000 NOM DE
COMMUNE LONG
+33 (0)1 00 00 00 00
+33 (0)1

AFFAIRE 1295

ECH. : 1/20000

PHASE APD

DATE : 19/01/2015

DESSIN PAR : NB

VERIFIE PAR : TG

ANNEXE 2

INDICE L

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT LOGISTIQUE
ZAC DE LA GARE D'EAU
Rue Louis-Joseph GAY-LUSSAC
62220 - CARVIN

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ENVIRONNEMENT PROJET

PHOTOGRAPHIES

DEMANDEUR



INVESTISSEUR / DEVELOPPEUR
GOODMAN (France)
62, rue Chaussée d'Antin - 75009 PARIS
T +33 (0)1 55 35 08 50 - F +33 (0)1 55 35 08 79

ARCHITECTE



S.A.G.L.
GALLOIS - LANTEZ Architectes Associés
22 rue DELAMBRE - 75014 PARIS.
Tel. +33 (0)1 56 54 33 99
www.sagl.net

BET ICPE



SD ENVIRONNEMENT
19, av Léon GAMBETTA
92120 MONTROUGE
+33 (0)1 46 94 80 64

SPS



NOM
00 adresse
00000 NOM DE
COMMUNE LONG
+33 (0)1 00 00 00 00
+33 (0)1

B.C.



NOM
00 adresse
00000 NOM DE
COMMUNE LONG
+33 (0)1 00 00 00 00
+33 (0)1

AFFAIRE

1295

ECH. : -
-

PHASE

APD

DATE : 19/01/2015

DESSIN PAR : NB

VERIFIE PAR : TG

ANNEXE 3

INDICE

L

PC7 – SITUATION DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE.



PC7 – 1 Vue du site depuis le Chemin des Préaux vers le nord.



PC7 – 2 Vue du site depuis la voie publique de desserte en direction du nord-est

PC8 – SITUATION DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN.



PC8 – 3 Vue du site depuis la voie de desserte publique vers le nord-est



PC8 – 4 Vue du site depuis la voie de desserte publique vers le sud-ouest



**SITE GOODMAN
CARVIN LOGISTICS**

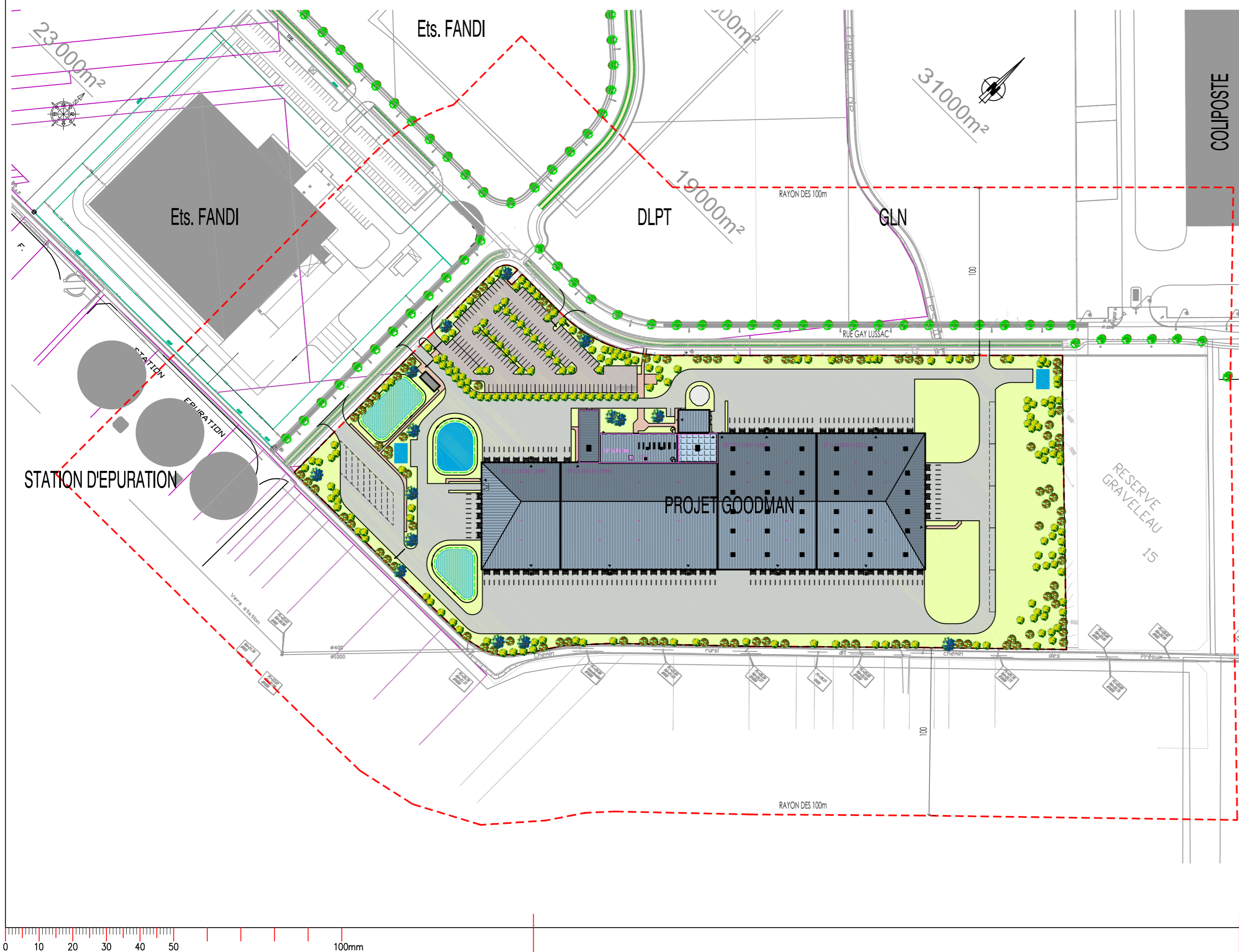
An aerial photograph of an industrial and commercial area. A large, irregularly shaped plot of land in the center is outlined in a bright green line. The text "SITE GOODMAN CARVIN LOGITICS" is written in a matching green color across the center of this outlined area. To the left, there is a long, modern industrial building with a grey roof and large windows. To the right, there is a parking lot with several white semi-trailers and other vehicles. In the background, there are more industrial buildings, a river, and a residential area. The overall scene is a mix of developed and undeveloped land.

SITE GOODMAN CARVIN LOGITICS

AVERTISSEMENTS :

1. PROPRIETE INTELLECTUELLE – Ce document est la propriété de SAGL. A ce titre il est protégé par les droits d'auteurs conformément au Code de la propriété intellectuelle.
2. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE – Ce document est exclusivement élaboré dans le cadre réglementaire des différentes demandes d'autorisations : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable. Ce document ne peut constituer un document d'appel d'offres. Au même titre, il ne peut être considéré comme un plan d'exécution.
3. APPEL D'OFFRES ET MARCHES DE TRAVAUX – Ce document est exclusivement élaboré dans le cadre d'un appel d'offres. Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif. Il appartient à "l'homme de l'art" d'informer l'architecte de toutes contradictions ou anomalies et modifications qui s'avèreraient nécessaires au bon fonctionnement et à la tenue dans le temps des ouvrages et équipements dans le respect des règles en vigueur. A ce titre, il ne peut être considéré comme un plan d'exécution. Dans le cadre du marché de travaux l'entrepreneur s'engage à fournir ses plans d'exécution pour visade l'architecte et approbation du bureau de contrôle.

Z:\1200s\1295 GOODMAN CARVIN\01 DOCUMENTS DE TRAVAIL\1295 CARVIN APD_L.dwg



**CONSTRUCTION D'UN BATIMENT LOGISTIQUE
ZAC DE LA GARE D'EAU
Rue Louis-Joseph GAY-LUSSAC
62220 - CARVIN**

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PLAN DES ABORDS**

RAYON DES 100M

DEMANDEUR



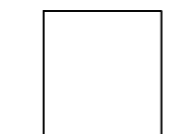
INVESTISSEUR / DEVELOPEUR
GOODMAN (France)
62, rue Chaussée d'Antin - 75009 PARIS
T +33 (0)1 55 35 08 50 - F +33 (0)1 55 35 08 79

ARCHITECTE



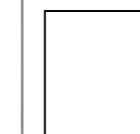
S.A.G.L.
GALLOIS - LANTEZ Architectes Associés
22 rue DELAMBRE - 75014 PARIS.
Tel. +33 (0)1 56 54 33 99
www.sagl.net

BET ICPE



SD ENVIRONNEMENT
19, av Léon GAMBETTA
92120 MONTROUGE
+33 (0)1 46 94 80 64

SPS



NOM
00 adresse
00000 NOM DE
COMMUNE LONG
+33 (0)1 00 00 00 00
+33 (0)1

B.C.



NOM
00 adresse
00000 NOM DE
COMMUNE LONG
+33 (0)1 00 00 00 00
+33 (0)1

AFFAIRE 1295

PHASE APD

ECH. : 1/2000

DATE : 19/01/2015

DESSIN PAR : NB

VERIFIE PAR : TG

ANNEXE 5

INDICE L